



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

Cérémonie de signature des conventions Emploi et Environnement

Discours de S.E.M Patrick Jérôme ACHI,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Abidjan, 12 mai 2023

*Madame la Secrétaire d'Etat,
Messieurs les Ministres,
Excellence, Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames et Messieurs,*

Qu'il me soit tout d'abord permis de vous souhaiter, Madame la Secrétaire d'Etat, **au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Alassane Ouattara**, la très cordiale et traditionnelle bienvenue : « **Akwaba en terre ivoirienne, chère Madame Zacharopoulou, Akwaba à Abidjan** ».

Votre présence ici, pour cette cérémonie, traduit bien **les liens profonds qui unissent nos deux pays**, nos deux chefs d'État et plus encore nos deux peuples, fruit d'une longue histoire commune, d'une amitié sincère et d'un respect mutuel par-delà les vicissitudes des siècles et d'un partenariat aujourd'hui pleinement modernisé, équilibré et tourné vers l'avenir.

*Madame la Secrétaire d'Etat,
Messieurs les Ministres,
Excellence, Mesdames et Messieurs,*

La cérémonie de signature des quatre conventions Emploi et Biodiversité qui nous réunit ici s'inscrit dans le cadre

du troisième Contrat de Désendettement et de Développement élaboré et signé entre nos deux États. **C'est là un beau et vaste chantier.** L'un des nombreux que la Côte d'Ivoire et ses partenaires mettent en œuvre pour développer notre pays et assurer une vie meilleure à toutes les Ivoiriennes et tous les Ivoiriens.

Ce qui nous rassemble donc aujourd'hui, ce sont des Conventions qui portent **sur deux thématiques stratégiques**, inscrites au cœur de l'action gouvernementale.

La première touche à la Jeunesse, qui représente environ 77% de la population, donc un axe stratégique majeur ; parce que le bien être, l'insertion, la vie décente de cette jeunesse dépend de la stabilité, la cohésion et la paix sociale.

Ceci est encore plus marqué au cours de cette année 2023 parce que Son Excellence Monsieur le Président de la République, Alassane OUATTARA, a déclaré l'année 2023, année de la jeunesse.

Ce sont donc de très nombreux programmes d'insertion conduits par Monsieur le Ministre la Jeunesse qui vont se développer, s'intensifier, s'accélérer et participer à la promotion de la

jeunesse. **C'est le Programme Jeunesse du Gouvernement, le PJ-Gouv**, qui va durer pour sa première phase trois années.

La seconde thématique touche à la biodiversité via l'appui à la préservation et à la valorisation des aires protégées. Là encore, c'est un chantier capital pour notre nation !

Pour faire de la biodiversité un atout et un moyen de développement, pour lutter contre les changements climatiques qui affectent notre pays et plus globalement tous les pays du Sud, la Côte d'Ivoire a déjà pris des engagements forts en la matière.

Nous avons développé tout **un programme d'actions concrètes**, présenté notamment lors de la **COP15 d'Abidjan** tenue il y a tout juste un an, pour la préservation de la faune et de la flore, la lutte contre la désertification des sols et la restauration de notre **couvert forestier**, avec pour objectif de **le porter à 20% du territoire national à l'horizon 2030, soit un accroissement de 3 millions d'hectares.**

Concernant la jeunesse, les rapports des consultations que nous avons eues avec les jeunes ont fait état de tous les besoins

qu'ils avaient, depuis ceux les plus aisés jusqu'aux couches les plus vulnérables.

Il s'agit notamment d'apporter aux jeunes, le soutien et l'encadrement, la formation civique et citoyenne nécessaire pour leur épanouissement et leur contribution efficace au développement de la Côte d'Ivoire.

A cet égard, plusieurs programmes ont déjà été mis en place dans le domaine de la formation civique et bien d'autres domaines, mais également des partenariats avec les Conseils Régionaux, afin de pérenniser le dispositif après couverture C2D.

C'est pourquoi, je suis particulièrement heureux de présider cette cérémonie portant sur **le Programme d'insertion professionnelle et citoyenne de la jeunesse**, financé par le **Contrat de Désendettement et de Développement** à hauteur de **51,6 Milliards de FCFA**.

Ce programme vise à renforcer l'employabilité des jeunes, leur insertion dans la vie active et plus largement dans la communauté citoyenne. Il prévoit le renforcement des capacités de l'Agence Emploi Jeunes, de l'Office du Service Civique National et des Conseils Régionaux.

Il bénéficiera à plus de 80 000 de nos jeunes frères et sœurs – et plus largement à toutes leurs familles, toutes leurs communautés, toute la Côte d’Ivoire !

Dans la même veine, au sujet du **Développement Durable et de la problématique environnementale**, les choses sont évidentes : la biodiversité est notre assurance-vie. Notre assurance-vie pour le présent et la poursuite de nos progrès de développement. Notre assurance-vie pour l’avenir et le destin de nos enfants.

Lorsque la biodiversité est fragilisée, lorsqu’elle se dégrade, c’est un enjeu de sécurité : sécurité alimentaire, sécurité sanitaire, sécurité écologique et, bien évidemment, sécurité économique.

Cela, la Côte d’Ivoire l’a bien compris : un réel développement ne peut rimer qu’avec durabilité. Et en la matière, la Côte d’Ivoire veut être un modèle en Afrique de l’Ouest. En effet, sous le leadership du Président de la République, **SEM. ALASSANE OUATTARA**, les fondamentaux du développement durable ont été marqués comme une pierre angulaire du développement socio-économique.

Le projet **MAKORE, d'un montant de 15 milliards FCFA**, dont nous paraphons ce jour la convention d'affectation, permettra de renforcer la résilience face au changement climatique et de valoriser nos Aires Protégées.

Derrière cela, c'est – là encore – de l'avenir de nos jeunes générations dont il est question.

Saint-Exupéry disait, je crois, que « *Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.* ».

A nous donc de la veiller, de la préserver, de la restaurer et in fine de léguer cette Terre de nos pères, aussi pleine de vie que celle que nous avons reçue, aussi belle que celle que nous contemplons, aussi généreuse et nourricière que celle dont nous jouissons.

Mesdames et Messieurs,

Je souhaiterais saisir l'opportunité de cette tribune pour exprimer **au nom du Président de la République SEM. Alassane Ouattara et au nom de l'ensemble de mes équipes**, toute la reconnaissance du Gouvernement Ivoirien au Gouvernement Français, représenté ici par **Madame Chrysoula Zacharopoulou, Secrétaire d'Etat chargée du**

Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux et par Monsieur l'Ambassadeur de la République Française en Côte d'Ivoire, pour ses différentes interventions et actions dans des secteurs vitaux pour notre pays. Merci à vous ! Merci à votre gouvernement ! Merci à votre président ! Merci à toute la population française que vous représentez ici !

Je voudrais également **insister sur la cohérence de cet appui remarquable.**

Je voudrais enfin saluer les efforts du Secrétariat Technique du C2D, du Bureau de Coordination des Emplois, de l'Agence Emploi Jeunes, de l'Office du Service Civique National, de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves, de la Fondation des Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire et de toutes les équipes des Ministères.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, **longue vie à la coopération entre la République de Côte d'Ivoire et la République Française !**

Et que **Vive longtemps la Côte d'Ivoire Solidaire**, que nous bâtissons chaque jour avec le cœur vaillant et l'esprit pionnier !

Je vous remercie.